

Si ce message ne s'affiche pas correctement, vous pouvez le retrouver en format PDF en PJ



## SNUDI FO 13

Syndicat National Unifié des Directeurs,  
Instituteurs, professeur des écoles, psyEN  
et AESH du 1er degré  
des Bouches du Rhône  
**FORCE OUVRIERE**



26 février 2023



### SOMMAIRE

- 1/ Décès d'une enseignante poignardée sur son lieu de travail
- 2/ Réforme des retraites : A partir du 7 mars, organisons la mise à l'arrêt du pays pour gagner le retrait total du projet de retraite Macron/Borne !
- 3/ Deux raisons supplémentaires de bloquer le pays à partir du 7 mars



## COMMUNIQUE

La FNEC FP-FO a appris avec sidération le décès d'une enseignante mercredi 22 février, poignardée en plein cours par un élève dans un lycée de Saint-Jean-de-Luz.

La Fédération présente ses sincères condoléances à sa famille, ses proches et ses collègues. Ce drame a provoqué une vive émotion chez les personnels du ministère de l'Education nationale. Ce n'est malheureusement pas la première fois qu'un agent est tué dans l'exercice de ses fonctions. Les agressions, les faits de violences à l'encontre des personnels se multiplient. Il est impossible d'accepter leur banalisation. **Pour la FNEC FP-FO les personnels doivent être protégés, pas seulement par des discours !**

Ce drame doit conduire le ministère à prévenir toute nouvelle violence. Cela passe par l'arrêt des suppressions de postes, la création des postes nécessaires (administratifs, vie scolaire, médico-sociaux, psychologues, enseignants, enseignants spécialisés...), le respect des missions et des statuts, et le rétablissement des CHSCT supprimés par la loi Travail et la loi de Transformation de la Fonction publique.

[Télécharger le communiqué national](#)

---

**FO**  
**à partir du**  
**7**  
**mars**  
*mettons le pays  
à l'arrêt  
pour bloquer  
de la réforme des retraites*

## Réforme des retraites

*A partir du 7 mars,  
organisons la mise à  
l'arrêt du pays pour  
gagner le retrait total du  
projet de retraite  
Macron/Borne !*

**Non** au report de l'âge légal  
de la retraite à 64 ans !

**Non** au passage à 43 annuités  
pour avoir droit à une retraite  
à taux plein !

**Non** à la remise en cause des  
régimes spéciaux !

19 janvier, 31 janvier, 7 février, 11 février, 16 février : les salariés, les jeunes et plus largement l'ensemble de la population ont puissamment exprimé leur exigence de retrait du projet Macron-Borne contre les retraites.

Pourtant le gouvernement maintient sa réforme... et poursuit son offensive contre les statuts, les salaires, les services publics !

**Pour le SNUDI FO 13, l'heure est maintenant à l'organisation partout et à tous les niveaux de la grève totale pour bloquer le pays jusqu'au retrait du projet !**

Dans sa [déclaration du 11 février](#), l'intersyndicale nationale interprofessionnelle s'adresse à toutes et à tous : "(...), si malgré tout le gouvernement et les parlementaires restaient sourds à la contestation populaire, l'intersyndicale appellerait les travailleurs et les travailleuses, les jeunes et les retraités à durcir le mouvement en mettant la France à l'arrêt dans tous les secteurs le 7 mars prochain."

D'ores et déjà, les syndicats FO, CGT, UNSA et CFE-CGC de la RATP appellent « à une grève reconductible à partir du 7 mars 2023 afin de gagner le retrait de ce projet de loi. »

**OUI, il faut mettre le pays à l'arrêt le 7 mais aussi le 8, le 9 et autant de jours que le faudra, par la grève totale jusqu'à ce que le gouvernement retire sa réforme !**

Le SNUDI FO 13 invite les collègues, dès ce lundi 27 février, à se réunir école par école, à organiser des AG d'écoles pour discuter, décider et préparer la grève totale à compter du 7 mars jusqu'au retrait de la réforme des retraites et à faire remonter au syndicat les motions, prises de position, décisions issues de ces discussions.

Mandatez partout des délégués d'écoles pour participer aux Assemblées générales dans votre localité.

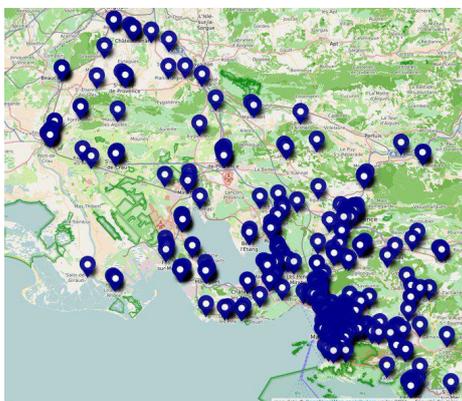
Le SNUDI FO 13 propose aux collègues de transmettre leur intention de grève pour l'ensemble de la prochaine période, afin de mettre une pression supplémentaire sur l'Administration et de ne plus être contraint par le SMA

**RAPPEL : une déclaration d'intention de faire grève ne préjuge en rien de la participation effective, totale ou partielle à ces journées de grève**

**Pour le 7 mars, la date limite d'envoi est le samedi 4 mars à 23h59.**

[Téléchargez ICI la déclaration d'intention de grève](#)

Le SNUDI FO 13 rappelle qu'une caisse de grève est mise en place pour ses adhérents qui auront totalisé 3 jours de grève, sur présentation des fiches de paie avec preuve des retraits de salaire.



**Merci de nous faire remonter l'état de la grève dans votre école**

[Remplir l'enquête en ligne ICI](#)

**En savoir +**



A partir du 7 mars, mettons les écoles à l'arrêt ! [Communiqué SNUDI FO](#)  
Préparons la grève à partir du 7 mars : la GREVE TOTALE, la GREVE POUR GAGNER  
[Communiqué FNEC FP FO](#)  
L'intersyndicale est prête à durcir le mouvement dans l'éducation :

le 7 mars, mettons les écoles,  
établissements et services à l'arrêt !  
[Communiqué interfédéral du 14 février](#)  
La retraite, la "mère" des batailles  
[Dossier FNEC FP FO](#)

---



**Deux raisons  
supplémentaires de  
mettre le pays à l'arrêt  
dès le 7 mars !**

Comme le SNUDI FO 13 l'explique depuis de nombreux mois, Macron n'a pas renoncé à la fin du code des pensions civiles et militaires ainsi qu'au « régime universel » de 2019.

[Lire le communiqué de la FNEC FP FO](#) qui alerte sur un amendement à l'article 1 du projet de réforme, qui montre que la suppression des régimes spéciaux prépare celle du Code des pensions civiles et militaires des fonctionnaires, intrinsèquement lié à notre statut de fonctionnaire d'Etat, et la remise en cause de notre pension calculée du traitement des 6 derniers mois de carrière: *"Dans un délai d'un an à compter de la promulgation de la présente loi, le gouvernement remet au parlement un rapport sur la possibilité, les conditions et le calendrier de mise en œuvre d'un système universel de retraites faisant converger les différents régimes, et intégrant les paramètres prévus dans la présente loi."*

**Le ministre Ndiaye entend transformer les directeurs en managers placés sur des sièges éjectables !**

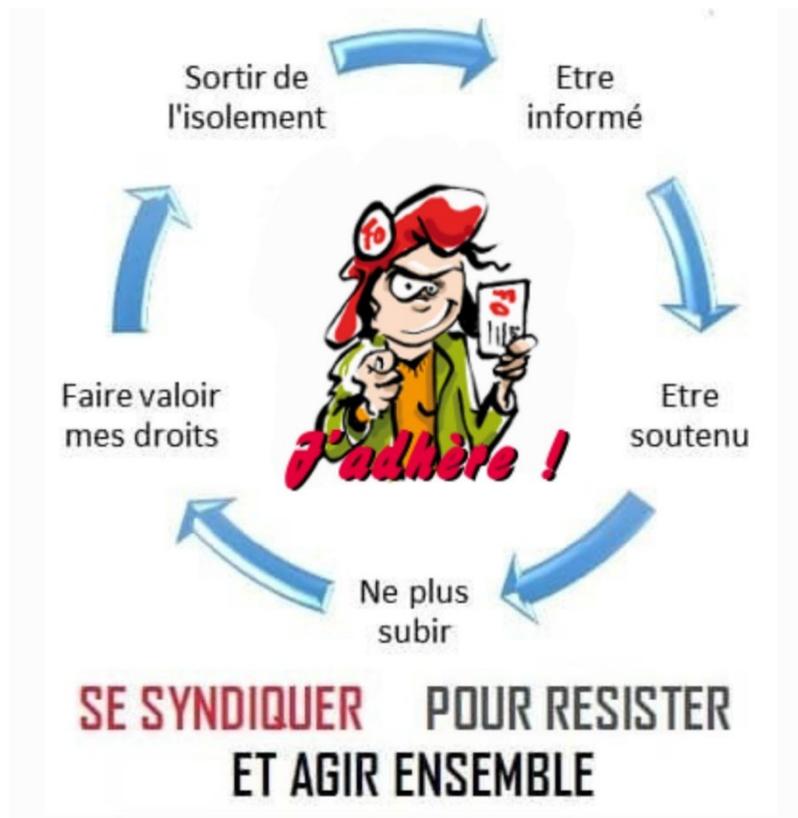
Appliquant la loi Rilhac promulguée en décembre 2021, le ministre Ndiaye entend faire un nouveau pas dans son objectif d'imposer le management et les méthodes des entreprises privées au sein de l'Ecole publique.

Des directeurs chargés de mettre en place le “Pacte” dans leur école en caporalisant leurs collègues... et un chantage à la liste d'aptitude pour ceux qui “traineraient les pieds” !

[Lire la suite ICI](#)

**Mettre le pays à l'arrêt le 7, le 8, le 9 mars et autant qu'il le faudra, par la grève totale jusqu'à ce que le gouvernement retire sa réforme, c'est la réponse à la situation !**





Plus que jamais, nous vous appelons à se regrouper pour s'informer, se défendre, s'organiser. Plus nous serons nombreux, plus nous aurons de forces pour défendre nos droits individuels et collectifs face à cette entreprise de destruction de l'Ecole de la République.

**Le syndicat ne peut pas le faire sans la solidarité de ses adhérents  
Sans syndiqués, pas de syndicat ! Sans syndicat, plus de droits !**

**Nous vous invitons donc à nous rejoindre pour cette année 2023.  
Vous pouvez d'ores et déjà programmer vos virements,  
prélèvements automatiques et chèques.**

[Téléchargez le bulletin 2023](#)

***L'adhésion est annuelle à compter du 1er janvier 2023  
jusqu'au 31 décembre 2023. Vous recevrez un reçu fiscal en  
janvier 2024 pour déduire 66% de la somme de vos impôts.***

---



Vieille Bourse du travail  
Place Léon Jouhaux  
CS 20540 13232 Marseille Cedex 01  
Tél : 04.91.00.34.22 / 07.62.54.13.13  
email : [contact@snudifo13.org](mailto:contact@snudifo13.org)

